



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 29 septembre 2008**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :  
le 15 septembre 2008

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 6 octobre 2008

**Utilisation des équipements sportifs par les établissements scolaires  
secondaires - lycées - année scolaire 2007/2008**

**Présidente :**

**Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort**

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine RENAUD-PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN -

***Conseillers :***

M. Michel GENDREAU - M. Patrick DELAUNAY - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Bernard JOURDAIN - M. Gérard ZABATTA - M. Alain PIVETEAU - M. Alain BAUDIN - M. Michel SURET-CANALE - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - Mme Geneviève RIZZI - Mme Annick DEFAYE - Mme Annie COUTUREAU - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Nathalie BEGUIER - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS -

**Secrétaire de séance :** M. Jean-Louis SIMON -

**Excusés ayant donné pouvoir :**

- Françoise BILLY donne pouvoir à Geneviève GAILLARD  
- Julie BIRET donne pouvoir à Nathalie SEGUIN

**Excusés :**

***Conseillers :***

M. Frédéric GIRAUD - Mme Emmanuelle PARENT -

**CONSEIL MUNICIPAL DU 29 septembre 2008**

DELIBERATION D20080338

**SPORTS**

**Utilisation des équipements sportifs par les établissements  
scolaires secondaires - lycées - année scolaire 2007/2008**

Madame Chantal BARRE Adjointe au Maire expose :  
Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,  
Sur proposition de Madame le Maire

La Ville de Niort met à disposition des Lycées Niortais les équipements sportifs afin d'assurer la pratique de l'Education Physique et Sportive tout au long de l'année scolaire. Dans ce cadre et en référence à la loi du 22 juillet 1983, la Ville de Niort a mis en place des conventions avec le Conseil Régional Poitou-Charentes et les établissements concernés afin de déterminer les conditions financières des mises à disposition consenties pour l'année scolaire 2007-2008.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver les six conventions à souscrire avec le Conseil Régional Poitou-Charentes et chacun des établissements concernés pour l'utilisation des salles de sports par les lycées niortais pour l'année scolaire 2007-2008 :

- § Lycée Jean Macé
- § Lycée Paul Guérin
- § Lycée Gason Barré
- § Lycée Horticole
- § Lycée Jean Main
- § Lycée de la Venise Verte

- Approuver les quatre conventions à souscrire avec les Lycées niortais concernés pour l'utilisation des stades, pour l'année scolaire 2007-2008 :

- § Lycée Gaston Barré
- § Lycée Horticole
- § Lycée Thomas Jean Main
- § Lycée de la Venise Verte

- Autoriser Madame le Maire ou l'Adjointe déléguée à les signer.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Pour Madame le Maire de Niort  
**Geneviève GAILLARD**  
L'Adjointe déléguée

**Signé**

**Chantal BARRE**